RAPPORT D'ACTIVITÉ









2015











Une solidarité à bâtir.



Rapport d'activité 2015

Sommaire

I. LE PROJET ASSOCIATIF DES CB	
face à l'actualité sociale et politique	2
II. L'ACTIVITÉ EN RÉGION	
Des chantiers & des acteurs	4
L'habitant au cœur de l'amélioration de son habitat	4
■ Le Chantier bâtiment : support d'insertion	
professionnelle et de formation	5
■ Volontariat et bénévolat, un engagement solidaire	5
Territoires & projets	6
L'année 2015 en chiffres	6
III. ANCB: ANIMATION ET	
DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT C	В
Habiter!	8
L'accompagnement des Propriétaires-Occupants	8
■ Transfert de compétences et appui aux nouveaux	
professionnels	8
■ Ingénierie de développement sur de nouveaux	
territoires	9
■ Projets innovants : ARA dans les NPRU et Solibat	9
S'engager!	10
Le soutien aux parcours d'engagement	10
 Accompagner les montées en compétences 	10
Coopérer!	12
■ Mise en place du projet « réseau pluriel des	
opérateurs de l'ARA »	12
■ Le label ARA-CB	12
■ Le partenariat avec les entreprises et le mécénat	13
■ Communication, e-inclusion, e-collaboration	13
IV. STRATEGIE ET GOUVERNANCE	
La stratégie financière et comptable	14
Démarche et outils de gestion	14
Création des outils de financement	15
Vie associative et gouvernance	16
Conclusions & perspectives	17

I. LE PROJET ASSOCIATIF DES CB

face à l'actualité sociale et politique

L'année 2015 marque pour l'ensemble du Mouvement Compagnons Bâtisseurs, le démarrage effectif de son plan de développement, traduction concrète de son projet politique « une solidarité à bâtir » au travers du changement d'échelle de l'autoréhabilitation et de l'auto-construction accompagnée. Les différentes équipes régionales et l'association nationale se sont mobilisées et ont investi pour se donner les moyens de relever ce défi. Mais cet effort associatif sans précédent et les risques qui en résultent, trouvent-ils un écho réellement porteur au travers des politiques publiques nationales ? A l'issue des 12 mois de cet exercice 2015 écoulé, un grand nombre de questions demeurent malheureusement sans réponses clairement affichées.

Promouvoir les capacités d'agir des habitants : au-delà des mots, où sont les actes ?

Au cours des dernières années, plusieurs textes législatifs et initiatives politiques ont exprimé la volonté des pouvoirs publics d'inscrire la participation des habitants et l'engagement citoyen au cœur de l'action publique et du développement social et urbain. La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale et la loi Alur adoptées début 2014 ont toutes deux ouvert des perspectives nouvelles pour ces dynamiques de participation. La concertation sur l'auto-réhabilitation accompagnée décidée par Cécile Duflot, Ministre du logement, a permis d'assoir au niveau national une certaine légitimité pour cette démarche jusque-là assez largement ignorée, et d'exprimer 14 préconisations pour lever les freins à son essor. Dans le prolongement de la loi Lamy pour la politique de la ville, le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) a instauré la participation des habitants comme un facteur clé de réussite des 200 PRU qui vont être mis en œuvre au cours de la décennie à venir, avec notamment la création de Conseils citoyens. En janvier 2015, les attentats terroristes contre Charlie hebdo (terriblement amplifiés en novembre avec les nouveaux attentats parisiens) ont déclenché un vaste débat médiatique sur les questions de citoyenneté et les risques de dérive identitaire particulièrement dans les « banlieues de la République »¹. Une commission parlementaire « engagement citoyen et appartenance républicaine », à laquelle les Compagnons Bâtisseurs ont apporté leur contribution, a ouvert la voie d'une nouvelle initiative législative qui débouche en 2016 sur le projet de loi « égalité et citoyenneté ». La loi de transition énergétique enfin, adoptée en aout, relève l'enjeu majeur des rénovations thermiques de l'habitat avec en première ligne la lutte contre la précarité énergétique.

Face à ces grandes problématiques sociales, environnementales et économiques, l'ANCB a joué son rôle d'interpellation et de discussion constructive avec ses partenaires nationaux publics et privés. La directive de l'ANAH en février en est le fruit. Elle introduit de nouvelles dispositions permettant le financement de chantiers de rénovation au travers d'une démarche d'auto-réhabilitation. Lancée à titre expérimentale, cette directive a fait l'objet d'une première évaluation qui a montré le très bon niveau qualitatif des chantiers accompagnés par les CB. Mais au quotidien, nos équipes constatent que la lourdeur administrative des dossiers qui entraine de très longs délais d'instruction, décourage les propriétaires occupants de s'engager dans cette démarche. Ainsi, une grande majorité de chantiers « ARA-PO » sont conduits hors cadre ANAH! Sur le terrain de la rénovation urbaine, une concertation avec l'ANRU et le Ministère de la ville s'est déroulée tout au long de l'année 2015 afin de permettre l'inclusion de l'ARA dans le règlement général du PNRU et permettre ainsi son financement, mais cette innovation particulièrement

porteuse pour une participation réelle des habitants à la rénovation de leurs logements et de leurs quartiers, n'a pas pu aboutir. L'expérimentation de cette disposition à l'échelle de 5 sites PRU, décidée par le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports au travers d'un financement du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), laisse la porte ouverte à un développement futur... mais sans engagement bien précis en la matière. Enfin, le débat parlementaire sur la loi de transition énergétique qui aurait pu déboucher sur une disposition favorable à des rénovations thermiques effectuées par les habitants eux-mêmes, a été coupé court par la Ministre de l'environnement. Derrière tous ces obstacles et cette lenteur à réellement mettre « la balle dans le camp des habitants » et à promouvoir concrètement leur capacité à agir, se profile un mauvais procès sur l'impact que ces initiatives seraient susceptibles d'avoir en terme de concurrence déloyale à l'égard des entreprises, voire en affaiblissement des règles fondamentales du droit du travail. Ce faux débat est évidemment contredit par la réalité quotidienne des projets locaux d'ARA où se mettent en place des partenariats entre les Compagnons Bâtisseurs et des entreprises du bâtiment pour réaliser avec les habitants des réhabilitations où chacun trouve sa part, travaux d'entreprises et auto-réhabilitation, cette dernière étant le facteur déclenchant pour permettre l'intervention de l'artisan. Une réflexion plus constructive serait à initier quant à l'apport de ces démarches d'auto-réhabilitation en matière « d'économie contributive », profitable aux personnes et aux territoires, ruraux et urbains, les plus vulnérables.

Il y a donc progressivement des contradictions qui se dessinent et se renforcent, entre l'affirmation de principes participatifs et d'implication réelle, à partir desquels les Compagnons Bâtisseurs ont proposé des programmes d'action concrets, et des décisions exécutives et opérationnelles au-delà des principes politiques généraux, qui ne sont pas à la hauteur de ces préconisations.

Cependant, un projet associatif et un plan de développement qui traduisent une très grande ambition en matière d'innovation sociale

Ce rapport d'activité décrit un très large éventail d'initiatives prises en 2015 ou qui prolongent celles des années précédentes. La plus marquante mais aussi la plus risquée, est bien entendu, la concrétisation financière des investissements en matière de développement dont une part très importante est consacrée à l'ingénierie de développement. L'ensemble du Mouvement Compagnons Bâtisseurs s'est doté de moyens humains nouveaux pour essaimer largement la démarche d'auto-réhabilitation accompagnée et atteindre ce but de changement d'échelle dont nous parlons depuis plus d'un an. Avec l'ANCB, l'ensemble des associations et établissements régionaux, se sont dotés d'une organisation financière collective et solidaire qui implique la plus extrême rigueur au travers d'un dispositif de mandatement et de conventionnement internes. Mais cette logique de développement a également enclenché un ensemble d'autres démarches telles que l'initiation d'une filière de qualification et de professionnalisation au métier d'animateur technique, une approche nouvelle pour promouvoir un réseau pluriel d'opérateurs de l'ARA au sein de l'ESS, ou encore une démarche collective de progrès au sein d'un dispositif d'auto-contrôle et de gestion.

Pris dans sa globalité, ce plan d'action en prolongement du projet politique Compagnons Bâtisseurs, nécessitait un retour sur la Charte Compagnons Bâtisseurs et ses fondements. Ce chantier, ouvert en 2015 sera finalisé en 2016 avec une Charte rénovée dont on peut déjà dire que le fondement principal s'énoncera ainsi :

« Rénover, améliorer ou produire des logements dignes est un projet qui doit être conduit avec les habitants concernés. Au travers, notamment, des chantiers d'auto-construction et d'auto-rénovation du logement, le projet des Compagnons Bâtisseurs place au premier rang la capacité des habitants à s'investir et à agir, individuellement et collectivement, sur l'ensemble du processus, de la conception à l'occupation du logement, en passant par sa production, son amélioration et son entretien. »



II. L'ACTIVITE EN REGION : des chantiers et

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Des habitants en grande majorité très modestes : 54% des ménages percoivent le RSA ou des allocations chômage de fin de droit. 20% de nos interventions se font auprès de salariés à très bas revenus, les personnes invalides ou handicapées représentent 18% de nos opérations et les retraités percevant le minimum retraite se situent à 10%. Les ménages sont orientés par les services sociaux, les bailleurs sociaux et les acteurs locaux lors des comités techniques de suivi. Les personnes seules avec enfants représentent 37% des publics en **2015**. Le réseau a organisé près de 900 animations collectives, qui favorisent les rencontres et échanges entre habitants.



LES TRAVAUX D'ARA

Ils couvrent des réalités diverses : entretien, aménagement, finition et remise en état second œuvre avec 90% des interventions du réseau. 8% des interventions ont été menées sur le gros œuvre (création de sanitaire, sortie d'insalubrité, isolation, création d'ouverture, intervention sur la charpente...). Près de 40 réhabilitations ont permis des sorties d'indécence et plus de 250 chantiers d'ARA ont concerné des logements insalubres.

L'habitant au cœur de l'amélioration de son habitat

L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) représente le cœur de métier de notre mouvement. Cette démarche dont la composante principale est la mobilisation de l'habitant sur un chantier dans son logement se décline dans chaque territoire d'intervention avec une diversité dans les modalités de mise en œuvre. Dans chaque projet, des dynamiques collectives sont développées sous différentes formes : entraide entre les habitants, avec des bénévoles et de jeunes volontaires en service civique. Dans les projets d'ARA, les animations collectives, les ateliers techniques d'apprentissage et les outil-thèques constituent des espaces de cohésion sociale, de solidarité et de partage. Ces projets répondent aux situations de mal logement des habitants avec des logements indignes, en précarité énergétique. Ils mobilisent des partenariats publics et privés.

Les CB ont mis l'accent sur les diagnostics techniques, sociaux et juridiques permettant de répondre aux situations de mal logement, d'insalubrité ou de précarité énergétique des ménages. Ce développement de compétences permet d'intervenir dans des logements qui représentent des « passoires énergétiques » et entraînent des conséquences non négligeables sur la santé des occupants. Ainsi 40% des interventions ont permis de lutter contre la précarité énergétique. Ces problématiques s'inscrivent dans les politiques et les dispositifs d'action publique des partenaires. Mais les dispositifs de traitement et les mesures d'accompagnement sont encore trop faibles au

regard des enjeux sociaux et sanitaires. L'action auprès des propriétaires occupants et les médiations à destination des propriétaires bailleurs doivent être accentuées au regard des besoins sur le terrain. Les récentes évolutions des dispositifs de l'habitat avec la prise en compte des problématiques de précarité énergétiques, la décence, la circulaire de l'ANAH pour les aides de l'ARA sont des perspectives favorables, qui semblent néanmoins limitées par des moyens financiers très insuffisants au regard des situations de millions de ménages concernés.

Les CB déploient la démarche d'ARA en prenant en compte les réalités locales et les besoins locaux. Ces actions innovantes mobilisent l'ensemble des acteurs, habitants, volontaires et partenaires locaux. Pour chaque projet, les professionnels s'appuient sur des compétences techniques, des méthodologies d'intervention et une ingénierie financière. Les chantiers d'ARA dans le parc public permettent d'intervenir

en complémentarité des opérations de rénovation urbaine conduites par les bailleurs sociaux et les collectivités locales. Ces actions, cette année en développement, ne sont pas encore assez nombreuses au regard des projets de rénovation urbaine. Nous espérons que l'expérimentation de la démarche d'ARA dans les Projets de Renouvellement Urbain porté par notre association en partenariat avec le CGET (Commissariat Général a l'Egalite des Territoires) sur l'année 2016 soit porteuse de montage de nouvelles opérations sur de nouveaux territoires.

En 2015, avec **70 opérations territoriales** mobilisant plus d'une centaine de collectivités locales, organismes sociaux et partenaires associatifs et privés au profit de **I 060 foyers**, l'ARA est un outil partenarial créant des espaces d'échange, de production, de relais, de veille et d'alerte autour des conditions de vie des habitants. Les impacts induits en termes d'amélioration de l'habitat, d'insertion sociale et professionnelle, de dynamiques collectives locales et de citoyenneté constituent la force de l'ARA. Cependant, dans un contexte socio-économique difficile, la mobilisation de tous les acteurs demeure un travail quotidien toujours fragile malgré des résultats positifs partagés par tous. Elle soulève la question de la pérennité de cet engagement collectif.

des acteurs

Le Chantier bâtiment : support d'insertion professionnelle et de formation

Les CB sont investis dans la lutte contre l'exclusion des personnes et, face au développement du chômage de masse, ils mettent en œuvre des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) notamment en Bretagne et en Aquitaine. Il s'agit d'accueillir des personnes en difficulté sociale ou professionnelle et de leur permettre, de se remobiliser et de devenir acteur de leur démarche d'insertion sociale et professionnelle. Ces chantiers

sont aussi un support permettant d'entreprendre des actions de formation. Le « Chantier Ecole » ou « Chantier Formation » sont mis en œuvre en Provence et en Aquitaine. La Bretagne, pour sa part, est partie prenante dans la mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Salarié Polyvalent » créé par la branche des ACI, avec le réseau Chantier Ecole et Uniformation. En 2015, 108 chantiers ont été réalisés pour le compte de bailleurs sociaux, associations et collectivités publiques. Au total, 181 personnes ont participé à ces chantiers dont 109 salariés en contrat aidé et 72 stagiaires de la formation professionnelle. Ce public est composé de 41% de jeunes de moins de 26 ans et à 88% d'hommes. En Bretagne, la plateforme bâtiment est le support pour l'organisation de Stage de Découverte des Métiers du Bâtiment. En 2015, 315 stagiaires ont été accueillis sur des sessions de formation allant de la découverte aux métiers, aux stages techniques, aux prestations préparatoires à l'insertion. Le nombre d'heures a fortement progressé passant de 11 800 H en 2014 à 61 760 H pour 2015.



Un support pour l'insertion professionnelle, notamment des jeunes.

58% sortie dynamique*			
CDI et CDD > 6 mois	5		
CDD < 6 mois	9		
Formation et autres IAE	23		
Total sorties dynamiques	37		
Total sorties action	64		

*au sens défini par les circulaires administratives de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

■ Volontariat et bénévolat, un engagement solidaire

Depuis l'origine de la création du mouvement CB, des jeunes s'investissent dans les actions de chantiers afin de pouvoir apporter une solidarité concrète aux personnes les plus démunies. Agés de 16 à 30 ans, originaires de France ou de l'étranger, ils s'engagent à plein temps pour une durée généralement comprise entre 6 mois et I an. Cet engagement a pour effet leur empowerment, le développement de leurs capacités à agir. La mixité et la mobilité étant des leviers essentiels, ils travaillent dans des équipes internationales dans lesquelles des jeunes issus de tous milieux sociaux se retrouvent. Ils s'investissent également dans le fonctionnement des associations régionales et de l'association nationale dont ils sont membres de droit. En 2015, 148 volontaires (49 filles et 99 garçons) ont été accueillis dans 16 sites d'accueil (21 en service volontaire européen, 127 en service civique dont 2 mises à disposition auprès d'opérateurs de l'ARA). Afin de favoriser la mobilité des jeunes ayant moins d'opportunités, puissant vecteur d'émancipation, le mouvement CB a également proposé à 120 jeunes une expérience de mobilité en France (rencontres de volontaires, échanges) ou à l'étranger (SVE court terme) dont une majorité étaient des jeunes ayant moins d'opportunités.

Les bénévoles CB sont soit des habitants ayant bénéficié d'un chantier ARA et investis sur l'entraide sur d'autres chantiers, soit des personnes désireuses de transmettre, se perfectionner ou se former aux techniques du bâtiment, ou de s'impliquer dans les projets locaux (600 personnes). Un chantier international de bénévoles est un outil permettant l'engagement d'un groupe de personnes sur des projets collectifs locaux (rénovation de patrimoine notamment). En 2015, 5 chantiers ont été organisés en Bretagne et Centre, permettant l'implication de 75 jeunes bénévoles.



Près de la moitié des jeunes volontaires avaient un niveau infra bac et un tiers étaient issus d'un quartier prioritaire. **15 nationalités différentes** étaient représentées (Algérie, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Congo, Espagne, France, Grèce, Hollande, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Ukraine).

i

Territoires & projets

BRETAGNE

- 9 opérations territoriales d'ARA en sites urbains et péri-urbains diffus, 4 départements : 157 foyers accompagnés, soit 300 personnes,
- 47 bénévoles et 33 volontaires mobilisés sur les chantiers
- I projet d'auto-construction accompagnée à St-Médard
- 5 chantiers d'insertion à Rennes et Saint Malo : 60 salariés en insertion, 221 stagiaires en formation
- 44 jeunes bénévoles accueillis sur 4 chantiers internationaux
- Statut : Association régionale créée en 1968.
- Salariés permanents : 46 CA : 11 bénévoles.

CENTRE

- 5 opérations territoriales d'ARA en sites péri-urbains diffus et ruraux: 49 foyers accompagnés, soit 112 personnes,
- 55 bénévoles et 27 volontaires mobilisés sur les chantiers
- · I bricothèque itinérante
- I plateforme Solibat de récupération de matériaux
- I Atelier Solidaire dans le Loiret
- 41 jeunes bénévoles accueillis en France sur I chantier international et I échange jeunes européens, 8 jeunes bénévoles envoyés sur I chantier international au Maroc
- **Statut :** Association régionale créée en 2011.
- Salariés permanents: 13 CA: 11 bénévoles

AQUITAINE

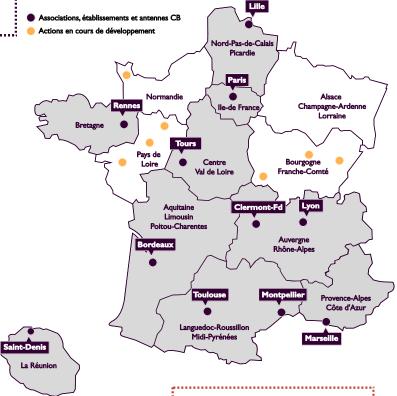
- 3 opérations territoriales d'ARA en sites urbains (Bordeaux, Lormont et périphérie) : 24 foyers accompagnés, soit 72 personnes,
- 68 bénévoles et 10 volontaires mobilisés sur les chantiers.
- 3 chantiers d'insertion bâtiment en Gironde, 58 salariés en insertion, 2 chantiers formation : 34 stagiaires
- Statut : Association régionale créée en 2005
- Salariés permanents : 16 CA : 11 bénévoles.

LA REUNION

- 4 opérations territoriales d'ARA : en sites péri-urbains diffus et ruraux (Saint-Denis, Saint-Paul, Mafate et St Louis) : 16 foyers accompagnés, soit 44 personnes
- 66 bénévoles et 6 volontaires mobilisés sur les chantiers
- Statut : Établissement secondaire ANCB créé en 2008
- Salariés permanents : ||

NORD PAS DE CALAIS

- 4 opérations territoriales d'ARA en site urbain et péri-urbain diffus : 12 foyers accompagnés, soit 38 personnes,
- 20 bénévoles et 3 volontaires mobilisés sur les projets et les chantiers
- Statut : antenne locale ANCB Salariés permanents : 2



MIDI- PYRÉNÉES

- I Atelier Solidaire (QPV Toulouse), 250 participants aux animations,
- 20 bénévoles mobilisés sur le projet et sur un chantier
- **Statut :** Antenne locale de l'ANCB
- Salarié permanent : I

LANGUEDOC ROUSSILLON

- 10 opérations territoriales d'ARA en sites urbains (Montpellier, Sète, Frontignan, Narbonne, Vauvert, Nîmes, Lodève, Agde) et ruraux (Héraut, Gard et Aude): 133 foyers accompagnés, soit 358 personnes,
- 33 bénévoles et 12 volontaires mobilisés sur les chantiers.
- **Statut :** Établissement secondaire de l'ANCB Création : 2002
- Salariés permanents : ||
- · CA: 10 bénévoles

L'année 2015 en chiffres

- 70 opérations territoriales d'ARA
- · 1060 foyers accompagnés dans leur logement,
- 900 animations collectives
- · 40 logements sortis de l'indécence
- 250 chantiers d'ARA dans logements insalubres
- 310 partenaires publics et privés
- 150 Volontaires accompagnés et investis sur les chantiers,
- 120 projets de mobilité des jeunes en France ou à l'étranger,
- 75 jeunes bénévoles sur des chantiers internationaux

ILE DE FRANCE

- 6 opérations territoriales d'ARA en sites urbains (Montreuil, Clichy-sous-Bois, Ile Saint-Denis, Villetaneuse, Villiers-le-Bel, La Courneuve): 78 foyers accompagnés, soit 154 personnes,
- 22 bénévoles et 20 volontaires mobilisés sur les chantiers.
- Statut : Association régionale créée en 2012
- Salariés permanents : 14 CA : 5 bénévoles

AUVERGNE

- 2 opérations territoriales d'ARA en sites urbains (Thiers et Clermont Ferrand) : 45 foyers accompagnés, soit 149 personnes, I Atelier Solidaire en centre bourg (Courpière) , 30 bénévoles et 8 volontaires mobilisés sur les chantiers
- Statut : Association régionale crée en 2013
- Salariés permanents : 6 CA : 9 bénévoles

RHONE-ALPES

- 8 opérations territoriales d'ARA en sites urbains, péri-urbains diffus et ruraux sur les départements du Rhône, de la Drôme et de l'Isère : 61 foyers accompagnés, soit 177 personnes
- 40 bénévoles et 5 volontaires mobilisés sur les chantiers
- Statut : Association régionale crée en 2010.
- Salariés permanents : 10 CA : 10 bénévoles

PROVENCE

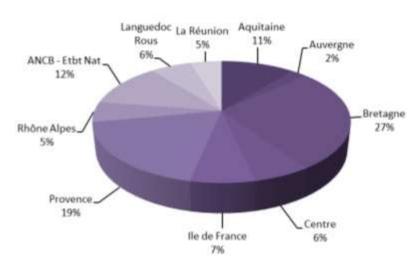
- 13 opérations territoriales d'ARA en sites urbains, péri-urbains diffus et ruraux sur les départements des Bouches du Rhône, du Var et du Vaucluse : et 3 opérations habitat : 487 foyers accompagnés, soit 1300 personnes, 285 chantiers ARA
- 1300 personnes, 203 chantiers ANA
- 243 adhérents, 60 bénévoles actifs et 24 volontaires mobilisés sur les chantiers
- 28 jeunes stagiaires de la formation professionnelle accueillis dans le cadre de 3 chantiers bâtiment
- **Statut :** Association régionale créée en 1979.

- Salariés permanents : 37 CA : 7 bénévoles et 2 représentants des salariés et des volontaires
- 315 personnes en formation/pré-formation métiers du bâtiment
- 600 bénévoles sur les projets et les chantiers
- 90 bénévoles impliqués dans la gouvernance
- 180 salariés permanents

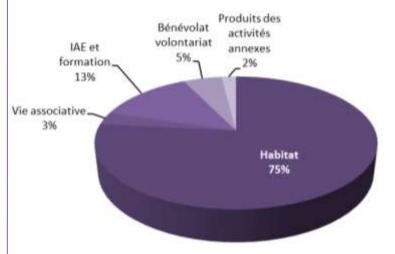
■ Production et résultats consolidés (en K€)

	2015	2014	Variation 14-15
Produits d'exploitation	10 949,10	10 445,90	4,8%
Production	9 021,10	8 799,90	2,5%
Production immobilisée	188,8	108,9	73,4%
Subventions d'exploitation	1 533,40	1 302,06	17,8%
Autres produits	205,7	234,5	-12,3%
Charges d'exploitation	10 790,70	10 396,20	3,8%
Consommation des activités	1 773,80	1 799,10	-1,4%
Charges de structure	1 143,70	915,7	24,9%
Masse salariale (dont impôts et taxe)	7 584,30	7294	4,0%
Dotations aux amort et aux prov	288,8	288,5	0,1%
Résultat d'exploitation	158,4	49,7	218,7%
Résultat financier	-57,6	-37,1	55,3%
Résultat exceptionnel	-37,6	59,9	-162,8%
Impôt sur les sociétés	1,1		
Solde des ressources à affecter	61,7	-27,3	
Résultat net	123,8	44,2	180,1%
Auto financement	359,5	192,8	86,5%
EBE	241,5	202,6	19,2%

■ Répartition du budget par structures CB



■ Répartition de la production selon le type d'activité



III. ANCB: Animation et développement du

L'Association Nationale a pour missions d'animer et de développer le mouvement Compagnons Bâtisseurs afin de renforcer l'efficacité et les capacités des différentes équipes associatives locales qui composent ce mouvement, selon les 3 axes du projet politique :

Habiter! - Auto-réhabilitation et auto-construction accompagnée.

S'engager! - Le soutien aux parcours d'engagement et de qualification.

Coopérer! - Développement du réseau des opérateurs de l'ARA, du partenariat avec les entreprises et de la communication externe.

Habiter!

L'accompagnement des Propriétaires-Occupants (PO)

En 2015, l'ANCB a poursuivi l'animation de ce projet de réseau pour soutenir et permettre le développement des chantiers d'ARA auprès des PO et intégrer ainsi les enjeux de lutte contre la précarité énergétique. L'accompagnement des PO concerne tant les publics en milieu rural que les habitants des copropriétés dégradées et des centres anciens. Il a pour objectifs de structurer le modèle économique, le développement de compétences et l'inscription de l'ARA dans les dispositifs d'amélioration de l'habitat.

Suite à l'audit interne et technique qui a permis d'identifier les différents modèles d'interventions et un travail sur l'élaboration des couts normatifs en 2013, un travail a été engagé fin 2014 avec l'ensemble des associations régionales Compagnons Bâtisseurs pour définir un cahier des charges sur l'élaboration d'un outil de modélisation économique et financier ainsi qu'un logiciel d'aide à la gestion et la production des chantier ARA.

En 2015, l'ensemble des recommandations et besoins a été intégré lors d'entretiens avec les différents chefs de projet afin d'avoir des outils adaptés et exploitables pour leurs activités quotidiennes. L'outil de modélisation économique et financier intègre à la fois les coûts des matériaux et d'accompagnement, les coûts des interventions des entreprises et des plans de financement. L'évaluation du coût par type de chantier

Modélisation économique à l'échelle des chantiers (1/6) Objectif 1 / estimer le nombre de jours pour la réalisation des tâches suivantes - élaboration du projet habitant en ARA (pilotage) - accompagnement du chantier en ARA (logement) - réinsertion (inclusion) et accompagnement de la personne (insertion) - pilotage de la phase avail du projet Pour chaque tâche pré-citée, évaluer le temps pour chaque fonction. | SUMILIARIZONICOS TRAMPS PAR TYPE (PRETINVENTIONE (INS.) | Conscillation | fontiente | fon

permet de calibrer à l'échelle territoriale la dimension du projet en détaillant son coût par mission (animation, AMO, chantier ARA, dimension collective. Les coûts d'intervention intègrent les nouvelles règles de l'ANAH avec l'instruction du 6 Février 2015 sur l'ARA ainsi que les financements sur la transition énergétique. Le logiciel de gestion et de production des pro-



jets ARA a pour vocation de faciliter la réalisation du suivi des missions de chaque intervenant sur les dossiers d'ARA. Il permettra ainsi de saisir les informations au fur et à mesure de l'avancement des dossiers et d'avoir différents documents produits selon les cadres attendus. La finalité de ce logiciel est d'améliorer la qualité et la productivité des missions d'ingénierie.

■ Transfert de compétences et appui aux nouveaux professionnels

L'ANCB a organisé en 2015 des temps d'immersions destinés au transfert de compétences entre professionnels du réseau, notamment à destination de salariés nouvellement recrutés. Ainsi, les CB Midi-Pyrénées et Auvergne ont pu bénéficier de temps de mise en pratique et de retours d'expériences des CB Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes. Ces temps d'immersions, basés sur de la mise en pratique, du partage d'outils et des

mouvement CB

échanges d'expériences, étaient principalement tournés vers :

- La découverte du métier d'Animateur Technique et l'évaluation des aptitudes en situation : appréhension d'un chantier en ARA auprès de propriétaires occupants, mise en situation pratique et échanges d'expériences sur un Atelier de quartier (accueil du public, accompagnement de bénéficiaires lors d'un atelier pratique, gestion du prêt d'outillage...).
- L'approfondissement du métier d'Animateur Habitat : réalisation de visites à domicile auprès de locataires et de propriétaires occupants, cas pratique sur les règles de montage de dossiers ANAH, formation à la prise en main d'outils pour le montage de dossier et le suivi d'action.

L'Ingénierie de développement sur de nouveaux territoires

L'ANCB a mené en 2015 une session de formation auprès d'une quinzaine de chargés de développement des entités régionales et nationale. Cette formation a permis d'acquérir les compétences relatives aux montages de projets notamment le cadre logique. Cette formation a également été l'occasion de présenter les financements européens et les différents programmes 2014/2020. Cette formation constitue un enjeu clé pour soutenir les chargés de développement dans leur mission de montage de projets.

De plus, l'ANCB a recensé les besoins des différents professionnels afin de répondre à leurs attentes sur les différents outils nécessaires au développement de projet. Ainsi, un espace partagé sur Office 365 a été initié en 2015 pour donner les outils sur l'analyse des territoires, les exemples des différents projets d'ARA potentiels, les scénarios à l'issue des études de faisabilité. L'ANCB a également accompagné dans les entités régionales CB, les chargés de développement régionaux afin d'échanger sur les territoires visés par leur développement et anticiper les besoins en investissements matériels.

Auto-Réhabilitation Accompagnée dans les NPRU

En 2015, l'ANCB a rencontré le Ministère de la Politique de la Ville, le CGET, l'USH et l'ANRU. Ces rencontres avaient pour enjeu d'inscrire les projets d'ARA dans les Nouveaux Programmes Nationaux de Renouvellement Urbain. La proposition soumise à l'ANRU et au CGET a été étudiée au Conseil d'Administration de l'ANRU en juillet 2015. Cette proposition n'a pas été retenue, Action Logement s'y étant opposé. Toutefois, le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a souhaité expérimenter quelques projets d'ARA dans les PRU. Pour se faire, fin 2015, le CGET et l'ANCB ont signé une convention pour une expérimentation d'un an dans 5 sites (Avignon, Roubaix, Rennes, Bordeaux et Sarcelles).

Cette expérimentation se met en place pendant l'élaboration des protocoles de préfiguration des PRU. En complément des opérations lourdes de rénovation urbaine, il s'agit de promouvoir la capacité à agir des habitants pour réhabiliter leur logement, acquérir les éco-gestes et assurer le bon usage des biens et équipements collectifs. Ce projet est également un support d'engagement citoyen et d'apprentissage pour des jeunes en service civique impliqués au côté des habitants dans la réalisation des chantiers. Cette expérimentation a pour objectif d'accompagner 150 ménages dont 80 bénéficiaires directs d'un chantier d'ARA à leur domicile, d'impliquer des groupes de bénévoles dans chaque site et environ 10 jeunes en Service Civique.

Une évaluation sera lancée en 2016 avec des universitaires et un bureau d'études pour analyser les impacts sociaux selon chaque acteur partie prenante du projet et définir les modalités et les conditions d'un déploiement à plus grande échelle. Il sera proposé d'impliquer au-delà du CGET, les acteurs locaux en charge de la politique de la ville, les bailleurs sociaux et les acteurs associatifs.



PLATEFORMES SOLIBAT

Des associations régionales ont initié des projets expérimentaux dans la mise en place de plateforme de matériaux. CB Provence et CB Centre animent chacun une plateforme. Solibat, plateforme de CB Centre est menée depuis 3 années avec un nombre croissant de fournisseurs et une hausse progressive des ménages mobilisant les matériaux. CB Provence a lancé sa plateforme depuis fin 2014 en partenariat avec MPM, ADEME, Région, Macif, la Fondation de France. Ces projets visent à réduire le coût des réhabilitations avec des dons de matériaux et à promouvoir le recyclage des produits. Toutefois, ces projets nécessitent de trouver un modèle économique pérenne.



S'engager!

Le soutien aux parcours d'engagement









Recrutement et suivi administratif des volontaires

Le recrutement des volontaires est assuré par l'ANCB, gestionnaire des agréments nationaux pour la coordination des dispositifs du service civique et du service volontaire européen. Les jeunes sont ensuite sélectionnés au niveau régional, principal niveau de leur accompagnement. En 2015, l'ANCB a organisé le recrutement et le suivi d'environ 150 volontaires. Parmi eux, 50% étaient des jeunes ayant un niveau de formation infra 4 (inférieur au Bac). Il s'agit notamment de jeunes issus de milieux urbains et de quartiers prioritaires pour lesquels la mise en place de partenariats locaux a été essentielle (missions locales notamment).

Accompagnement du parcours des volontaires et formation L'ANCB joue ensuite un rôle important pour la mise en place et le suivi de projets de formation au niveau national. Elles concernent principalement les volontaires et les équipes chargées de leur tutorat. En 2015, il y a eu 2 sessions de formation civique et citoyenne à destination des volontaires organisées et animées par l'ANCB en collaboration avec l'association régionale d'accueil (Nord-Pas de Calais). Elles ont permis aux volontaires de pouvoir se rencontrer et échanger sur leurs parcours respectifs. Des ateliers techniques (maçonnerie, menuiserie) ont été mis en place. Les volontaires ont aussi participé à la rénovation d'un EPHAD en mauvais état situé en milieu rural. Un atelier vidéo a également été organisé afin de permettre aux jeunes d'expliquer l'objet de ces formations. Des outils d'éducation populaire (théâtre-forum notamment) ont été utilisés afin de permettre l'implication et l'apprentissage de tous, les groupes de jeunes étant particulièrement hétéroclites. Il y a eu au total près de 60 participants à ces formations dont 40 étaient des jeunes issus de quartiers prioritaires.

Mobilité des jeunes et développement des partenariats

La mobilité est un puissant vecteur d'autonomisation des jeunes car elle contribue fortement à leur émancipation et à leur insertion sociale et professionnelle. Cela est d'autant plus fort qu'elle concernera des jeunes ayant eu des parcours scolaires compliqués et ayant peu bougé de chez eux. A ce titre, elle constitue depuis plusieurs années une priorité de l'accompagnement proposé par le mouvement Compagnons Bâtisseurs et s'inscrit dans le cadre d'un parcours proposé aux jeunes qui s'engagent au sein d'une association.

En 2015, l'ANCB a lancé une expérimentation financée par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse dont l'objectif est d'accompagner plusieurs centaines de jeunes ayant un niveau de formation infra-bac à la mise en place d'un projet de mobilité. Plusieurs outils de suivi et une formation ont ainsi été mis en place. Les professionnels CB n'ayant pas vocation à devenir des conseillers mobilité, la construction de partenariat avec des opérateurs spécialisés était une des priorités de l'année 2015. De nombreux partenariats ont été ainsi renforcés ou mis en place avec des associations de solidarité et de citoyenneté basées en Europe et en Amérique du nord. En outre, l'ANCB s'est rapprochée d'opérateurs nationaux proposant d'autres formes de mobilité (permis de conduire, location de véhicules) comme les plates-formes Wimoov. Au total, près de 100 jeunes ont mis en place un projet dont près de la moitié était lié au permis de conduire (40%). Pour le reste, il s'agissait de mobilité en France et à l'étranger. Une large majorité de ces jeunes avaient un niveau de formation V et infra (80%) et 40% étaient issus de territoires prioritaires.

Accompagner les montées en compétences

Les formations à la rénovation thermique de l'habitat

Destiné aux intervenants des chantiers ARA PO, le plan de formation engagé en 2014 s'est poursuivi en 2015 avec 5 modules, dans le cadre de 6 sessions de formation (12 jours, plus de 80 stagiaires). Ces formations ont été réalisées autour de l'ingénierie de projet (insalubrité-indécence, diagnostic et préconisation chauffage - ECS, Calcul thermique, AMO-MOE, maitrise des énergies,...). Ces formations permettent d'ouvrir le champ des compétences des techniciens de l'ARA locataire. Elles sont aussi un moment d'échange des pratiques professionnelles entre les associations CB.

L'appui-formation au tutorat des volontaires

L'ANCB exerce par ailleurs une mission de formation des professionnels chargés du tutorat des volontaires à l'exercice de leurs fonctions (accueil et accompagnement des volontaires, montage de projets d'accueil). En juin 2015, 2 journées de formation ont été organisées à Paris. La lère journée était consacrée à la thématique de la mobilité des jeunes ayant moins d'opportunités. La 2ème journée de formation a été consacrée à l'accompagnement global de ces volontaires et notamment à la gestion de conflit. Il s'agissait essentiellement d'analyses de pratiques animées par un professionnel. Il y a eu une dizaine de participants à chacune de ces journées.

Création de la filière de qualification et emplois d'avenir

Ce projet stratégique répond aux besoins actuels et futurs des quelques 100 opérateurs recensés de l'ARA, en termes de recrutement et de développement des compétences des acteurs de la réhabilitation, plus largement, il s'inscrit dans l'enjeu de la transition énergétique et des nouveaux métiers de la rénovation thermique des logements. Il représente à la fois une belle opportunité d'insertion pour des publics jeunes peu ou pas qualifiés et de réorientation professionnelle pour des anciens professionnels du bâtiment, de l'animation, de l'insertion. En 2015, les efforts de l'ANCB ont porté sur la recherche de financement. Le budget a été bouclé en octobre 2015 grâce au soutien du CGET et de la Fondation de France. En décembre 2015, l'ANCB s'est dotée des moyens humains en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique avec le recrutement d'une responsable de formation.

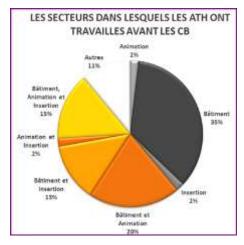
Le bénévolat et la formation des bénévoles

Avec **690** bénévoles recensés au sein du mouvement, auxquels on pourrait ajouter les 75 jeunes bénévoles accueillis en Bretagne et en région Centre sur les chantiers internationaux, la dynamique de développement du bénévolat se poursuit en 2015. 78% des bénévoles sont majoritairement actifs sur les chantiers, 13% des bénévoles sont impliqués dans la gouvernance des associations et 9% des bénévoles s'impliquent dans le soutien aux projets (communication, informatique, co-animation d'ateliers,...). L'accès des bénévoles à un espace collaboratif, au partage de documents et à une base de données contact nationale sera mis en œuvre en 2016.

Le programme de **formation des bénévoles** mené par l'ANCB et soutenu en partie par le FDVA a porté en 2015 sur **l'engagement associatif** et l'action d'accompagnement à l'ARA, les **compétences acquises** dans le cadre d'un engagement associatif, l'accompagnement des bénévoles dans leur **parcours vers la gouvernance**, l'accompagnement à **l'émergence de nouvelles associations** et les **outils de gestion** (niveau I et 2), soit **16 journées** de formation.









Coopérer!

■ Mise en place du projet « réseau pluriel des opérateurs de l'ARA »



L'ANCB a élaboré avec Oïkos, un projet de réseau pluriel des opérateurs de l'auto-réhabilitation. Ce projet d'envergure national s'inscrit sur la période 2015-2018. Ce projet est co-animé avec Oïkos, un acteur reconnu dans l'éco-rénovation. Plusieurs partenaires sont sollicités dont l'Europe (FSE), l'ADEME, AG2R La Mondiale, la DHUP et le CGET.

Ce projet a pour enjeux d'engager un développement externe pour développer le secteur de l'ARA en France, lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne et développer des alliances entre les acteurs de l'ESS et les entreprises.

La première étape d'indentification des opérateurs existants a été effectuée avec Oïkos. Plusieurs modèles de l'ARA seront élaborés avec les opérateurs pour déployées différentes réponses en fonction des attentes des publics et des partenaires publics et privés locaux. Les chefs de projets Politique de la Ville et les délégués du Préfet dans l'ensemble des EPCI seront sollicitées pour collaborer à ce projet. Le pilotage de ce projet mobilise les partenaires ci-dessus avec l'implication d'un bureau d'études en charge de l'évaluation.



L'ANCB a élaboré un label de l'ARA à destination des opérateurs de l'ARA relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. Début 2015, ce label a été déposé et enregistré auprès de l'INPI pour permettre son exploitation. Dès lors, l'ANCB a initié la constitution de la procédure administrative pour examiner les candidatures des opérateurs souhaitant le label. Un dossier de candidature et une plaquette de présentation ont été réalisés pour être exploités et diffusés aux opérateurs locaux. De plus, des acteurs ont été sollicités pour siéger dans la commission d'exploitation afin d'examiner les candidatures et le suivi des opérateurs labellisés. 5 opérateurs ont été rencontrés pour leur présenter le label avec les différents services que l'ANCB va mettre en œuvre auprès des opérateurs labellisés. Les premières candidatures vont être examinées en 2016 pour labelliser et ainsi étendre les projets d'auto-réhabilitation acccompagnée à de nouveaux territoires.



Un atelier de quartier en Languedoc





LE LABEL ARA-CB

"Un nombre croissant de collectivités locales françaises encouragent désormais la mise en œuvre de l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA): l'ARA permet en effet, notamment auprès des habitants les plus fragilisés, à la fois de trouver un remède à l'inconfort ou à l'indignité du logement ou à la précarité énergétique, mais aussi de procurer aux habitants un développement de leur capacité d'agir sur tous les autres plans de leur vie quotidienne : éducation-formation, emploi, culture, relations de voisinage, vie sociale ... L'accélération du développement de l'ARA s'appuie depuis plusieurs années sur une démarche très professionnelle, symbolisée notamment par le « référentiel ARA » mis au point en 2012 par les Compagnons Bâtisseurs. Afin de garantir le niveau de qualité des interventions en ARA, nous avons créé le « Label ARA-CB » de façon à ce que le plus grand nombre d'opérateurs possible participent au développement de ces interventions, dont nous considérons qu'elles constituent l'un des maillons souhaitables d'une politique publique innovante dans le domaine de l'habitar."

■ Le partenariat avec les entreprises et le mécénat

En 2015, la mission d'accompagnement à la collecte de fonds privés engagée en 2014 avec l'agence de communication Excel s'est poursuivie, et a généré une quinzaine de rendez-vous avec plusieurs majors du BTP et des Grandes Surfaces du Bricolage (GSB). Le développement du mécénat a été porté au plus haut niveau grâce à l'implication de 2 administrateurs et à l'équipe de direction nationale. Cette action continuera à monter en puissance en 2016, en renforçant l'articulation avec les responsables locaux des entités régionales du mouvement. Le nombre de fondations qui ont soutenu les actions des Compagnons Bâtisseurs, au niveau local comme au niveau national, est en augmentation, avec une trentaine de partenaires privés en 2015. Un module de dons en ligne a été mis en place en début d'année sur le portail internet en partenariat avec l'association Hello Asso. Le partenariat avec Saint-Gobain Distribution Bâtiment France S.A.S. s'est poursuivi en 2015, permettant de soutenir 6

nouveaux projets d'auto-réhabilitation accompagnée, via le Fonds de dotation Compagnons Bâtisseurs. Ce partenariat s'est également traduit par le soutien aux plateformes Solibat avec la mobilisation des enseignes du groupe sur le don de matériaux et par un mécénat de compétences (audit sur notre communication digitale).



Rencontre à Marseille avec les dirigeants des enseignes de matériaux du groupe Saint-Gobain Distribution Bâtiment France.

■ Communication, e-inclusion, e-collaboration : vers un empowerment numérique de tous !

La nécessité de développer une stratégie de communication et un plan d'action décliné pour toutes les cibles a fait l'objet d'un débat en CA national. Un groupe projet impliquant 3 administrateurs a ainsi été créé en soutien à l'équipe de communication pour conduire cette démarche. La refonte totale du site internet est programmée en 2016. La stratégie de communication doit par ailleurs être portée en interne. C'est plus spécifiquement sur cet axe que nous avons travaillé en 2015, non sans difficultés en l'absence de compétences en organisation des systèmes d'information (informaticien). L'équipe Communication est montée en compétence en se formant auprès de 3 réseaux associatifs : AdbSolidatech, Webassoc, HelloAsso (participation à 4 ateliers). Nous avons ainsi négocié dans le cadre des accords Charity de Microsoft l'obtention d'un nombre illimité de licences Office 365 pour les associations. Les 11 structures régionales CB ont ainsi été accompagnées dans la migration vers cette nouvelle suite, ce qui permet aujourd'hui à 250 acteurs du mouvement de communiquer et d'échanger via le même canal de communication. Cet effort est à poursuivre en 2016 pour rattraper notre retard numérique et inclure tous les acteurs victimes d'e-exclusion (habitants, bénévoles, volontaires). La prochaine étape consistera en la mise en place d'un espace collaboratif et participatif intra/extranet, qui associera également d'autres opérateurs de l'ARA. Une extension vers une plateforme d'e-learning est également prévue à l'horizon 2017. Ce programme ne pourra être mis en œuvre sans la mise en place, en parallèle, d'un programme d'accompagnement et de formation aux usages de ces outils, qui sera basé sur la solidarité numérique entre usagers hyper connectés (jeunes volontaires) et usagers non connectés. La coopération inter associative s'est également illustrée en 2015 par la participation de notre Président aux réunions du Collectif des Associations Unies Contre le mal logement, initié par la Fondation Abbé Pierre, et la participation d'une trentaine d'acteurs CB à une Nuit de solidarité avec les mal logés place de la République à Paris.



Montage de la petite maison des CB, par une équipe de volontaires pour la nuit de solidarité avec les sans abris à Paris.

IV. STRATEGIE ET GOUVERNANCE : la stratégie

Démarche et outils de gestion

Le dispositif d'autocontrôle, d'appui et de suivi

Le contexte stratégique et organisationnel des associations Compagnons Bâtisseurs est en perpétuelle évolution, impacté par la mise en œuvre du projet de développement de l'ARA. Dans ce contexte, les Compagnons Bâtisseurs ont mis un place, début 2015 leur propre dispositif d'autocontrôle, d'appui et de suivi. Ce dispositif participe à l'amélioration de la performance du mouvement et à sa sécurisation. Dans ce cadre, le département Stratégie de l'ANCB a pu intervenir auprès de l'ensemble des entités régionales.

Le suivi permanent des II entités régionales dans le cadre du dispositif d'autocontrôle, d'appui et de suivi : cet audit, sur site, comprend à la fois une analyse financière du dernier exercice, une étude détaillée de l'exploitation, de l'organisation interne, du management et de la vie associative. Un rapport d'audit a été transmis à chaque entité régionale.

Le conseil et l'assistance auprès de 4 associations régionales : L'ANCB a accompagné individuellement ces entités dans leur démarche de consolidation économique et de développement. En effet, dans le cadre d'une procédure d'alerte interne et avec l'appui d'une commission permanente d'appui une assistance a été apportée aux structures en difficulté.

4 associations régionales ont bénéficié d'une assistance de l'ANCB en 2015 :

- 2 structures au modèle économique défaillant
- 2 structures connaissant des difficultés financières liées à leur cycle d'exploitation Dans chaque cas, l'intervention de l'ANCB a permis l'élaboration d'un plan d'action, suivi et accompagné par le département Stratégie.



Ouria I : fiche de suivi de projet

La mise à disposition d'outils de gestion performants et adaptés aux métiers CB

L'ANCB propose des méthodes et modèles d'une part, pour améliorer l'efficience de l'organisation, c'est à dire une meilleure utilisation des moyens humains, matériels et financiers, et d'autre part harmoniser les outils et les pratiques du processus budgétaire.

L'outil modèle budget et coût jour : créé sur l'exercice 2014, l'application de cet outil de gestion et de projections budgétaires est désormais effective dans chacune des associations régionales CB. En 2015, chacune d'entre elles a été accompagnée, par l'ANCB, dans la prise en main de cet outil et a pu bénéficier, selon le besoin d'une assistance, à l'exploitation de celui-ci. Afin de satisfaire aux exigences de nos activités et de notre environnement, des adaptations ont été régulièrement apportées à cet outil de gestion.

L'outil OURIA : En 2015, l'ANCB a poursuivi le développement de son application de gestion intégrée « OURIA ». Cet outil, parfaitement adapté aux activités des CB, va permettre à l'ensemble des associations

régionales de suivre, contrôler et piloter chacun de ses projets en :

- définissant les tendances économiques de chaque projet ;
- suivant l'évolution d'indicateurs (consommation des activités, suivi des conventions, temps passés) par rapport à des valeurs de référence et être alerté en cas d'écarts significatifs ;
- agissant plus vite et mieux sur les variables contrôlables.

Après l'organisation d'une formation pour approfondir des points techniques de l'outil tels que la création de synthèse et l'administration de l'application, une phase « test », a été réalisée au 2^e semestre auprès de 3 associations régionales. Le déploiement de cet outil auprès de l'ensemble des entités régionales est prévu au cours du 1^{er} semestre 2016.

financière et comptable

Mise en place des outils de financement

Le Financement du développement de l'ARA et de l'ACA

Pour financer leur développement, les structures du mouvement Compagnons Bâtisseurs ont choisi une logique d'investissement avec le recours à l'emprunt. C'est l'une des innovations de cette « politique » financière qui réside dans la construction d'une offre globale au travers du portage financier par l'ANCB. Une large partie des apports remboursables mobilisés sont redistribués aux entités régionales pour qu'elles puissent mettre en œuvre leur plan de développement régional.

S'appuyant sur la décision favorable de la Caisse des Dépôts dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, en novembre 2013, l'ANCB a finalisé en mars 2015 un tour de table financier afin de donner aux associations régionales CB et à l'ANCB, une assise financière suffisamment solide pour mener à bien ce changement d'échelle.

Outre la finalisation des différents partenariats financiers en début d'année et la contractualisation avec les associations régionales, l'ANCB s'est attaché durant l'exercice 2015 à définir une organisation comptable et financière qui soit la plus efficace et sécurisée pour l'ensemble du Mouvement. En effet, le département Stratégie de l'ANCB a mis en place un « back office » c'est-à-dire une organisation qui vise à assurer le traitement des opérations réalisées suite à la mobilisation et la gestion des financements pour l'ensemble des entités régionales : la gestion des flux de trésorerie, la gestion de l'endettement et la gestion des risques.

Au côté du PIA, 3 partenaires engagés par des apports financiers remboursables :

- PIA: prêt participatif (durée 12 ans)
- ECOFI : billets à ordre (durée 8 ans)
- SOCIETE GENERALE : emprunt bancaire (durée 7 ans)
- SOLIFAP (prêt participatif 5 ans)

Le fonds de dotation Compagnons Bâtisseurs

Le fonds de dotation et l'Association Nationale Compagnons Bâtisseurs ont signé une convention de mise à disposition sans but lucratif relative à une mission d'appui sur les thématiques suivantes :

- Appui à la gestion et au fonctionnement des instances : préparation et organisation des réunions, gestion financière, comptabilité, relation avec le commissaire aux comptes, gestion des appels à projet...
- Appui technique : expertise et analyse technique des projets candidats aux appels à projets du fonds de dotation
- Appui à la communication : organisation de la collecte, marketing fonds de dotation, site Internet, newsletter, évènementiel

Le 11 juin 2015, le Fonds de dotation a lancé son second appel à projets pour financer des projets visant à développer la mise en œuvre d'opérations d'auto réhabilitation accompagnée et d'auto construction, impliquant à la fois des habitants, des salariés, des volontaires et des bénévoles, et ainsi faire face à la problématique de l'accès ou du maintien de tous dans un logement digne et décent.

Les projets candidats devaient intervenir sur un des axes suivants :

Axe 1 : Le maintien des personnes dans leur habitat à travers leur amélioration – ARA Axe 2 : La production alternative de logement avec l'implication des ménages, de bénévoles dans le montage et sa mise en œuvre – Auto construction accompagnée

Compte tenu de l'enveloppe initiale mobilisée pour cet appel à projets (60 000 €), celui-ci n'a été ouvert qu'aux seules entités régionales Compagnons Bâtisseurs. A l'issue de ce 2^e appel à projets, le Conseil d'administration, réuni le 8 octobre 2015, a étudié les 9 projets candidats soit une sollicitation financière de 126 000 €. 6 projets ont été sélectionnés. Une enveloppe de 61 000 € a été répartie sur ces 6 projets soient une augmentation de 1 000 € par rapport à l'enveloppe initialement définie.



Jean-Paul Lebas, Président de l'ANCB et Patrice Richard, Président de SGDBF, après le CA du Fonds de dotation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Associations régionales (8 associations)
- Volontaires long terme
- Salariés
- Adhérents personnes physiques
- Adhérents personnes morales

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 2 personnes par association régionale
- = 14 administrateurs
- I personne /CLE Languedoc Roussillon
- = I administrateur
- 2 administrateurs du collectif volontaires
- 2 administrateurs représentant les salariés
- I représentant des adhérents directs

Soit 20 administrateurs

BUREAU

• Jean-Paul LEBAS : Président

• Denis CAIRON: Vice Président

• Estelle VENTURA : Secrétaire

- Jeanne HOMINAL : Trésorière
- Jean-Marie CRABEIL
- Jean-Pierre GUILLAUMAT
- Nadège POIRRIER

Organigramme professionnel 40 collaborateurs salariés

Direction nationale (Rennes)

Directeur : Hervé COGNÉ

Établissement principal ANCB

- Département Stratégie I chargé de gestion et I responsable administrative et comptable - I assistant - Rennes
- Département Développement et innovation
 I directeur R.MAZIANE et 4 chargés de développement
 Marseille/Lyon/Lille/Rennes/Toulouse
- Département Engagement et Communication
 I directrice A.L. DARRASSE, 3 chargés de mission
 et 2 assistantes Rennes/Marseille
- => soit 15 personnes

Antenne Midi-Pyrénées

I animateur habitat

=> soit | personne

Antenne Nord-Pas-de-Calais

I animateur technique

I animateur habitat

=> soit 2 bersonnes

Établissement secondaire Languedoc-Roussillon

I directrice d'établissement - Véronique MARTY

2 animateurs habitat

7 animateurs techniques

I assistante administrative et comptable

=> Soit | | personnes

Établissement secondaire La Réunion

I directrice d'établissement - Caroline LLEU-ETHEVE

- 2 animatrices habitat
- 7 animateurs techniques
- I assistant administratif et comptable

=> Soit | | personnes

Vie associative et gouvernance

L'ANCB joue le rôle de « tête de réseau » pour l'ensemble des associations et établissements Compagnons Bâtisseurs. Sa gouvernance associative est assurée par son Assemblée Générale, son Conseil d'Administration et son Bureau. Ces instances sont pilotées par les représentants des associations régionales, majoritaires au sein de l'exécutif associatif, les Conseil locaux d'établissement, les représentants des volontaires, les représentants des salariés et les adhérents directs.

La vie associative est orchestrée par les réunions du Bureau, du Conseil d'Administration, des directeurs régionaux et l'Assemblée Générale annuelle, soit plus de **20 réunions annuelles**. C'est fin 2015 qu'ont débuté les travaux de co-écriture de la « charte des Compagnons Bâtisseurs », sous une forme collaborative et numérique visant à associer tous les acteurs du mouvement. La nouvelle charte sera adoptée à l'AG 2016.

Afin de renforcer les passerelles entre les différents acteurs (administrateurs, salariés, volontaires), un administrateur référent travaille en lien avec les différents projets opérationnels (label ARA, filière de professionnalisation, volontariat, bénévolat, ...). Des groupes de travail thématiques viennent renforcer cette animation associative, tels que le groupe projet bénévolat, le groupe ARA-PO, la commission volontariat....

L'équipe de salariés rattachée directement à l'Association Nationale a pour mission de mettre en œuvre le projet associatif validé par les instances, à savoir :

- Le développement territorial et l'essaimage des projets ;
- La mutualisation et la professionnalisation des pratiques ;
- La coordination du secteur volontariat et des chantiers internationaux de bénévoles ;
- Les expérimentations et démarches innovantes (maîtrise de l'énergie, écohabitat / auto-construction, lutte contre l'habitat indigne, volontariat et accompagnement de jeunes en difficulté, plan d'action bénévolat);
- Les actions et supports de communication ;
- La représentation du réseau vis à vis des instances publiques et privées ;
- La régulation et consolidation interne en matière de gouvernance et de gestion.

Le siège de l'Association Nationale est à Rennes d'où opèrent la direction nationale ainsi que la mission volontariats et la mission organisation économique. Le fonctionnement en « réseau » de l'équipe nationale se traduit par des postes de chargés de mission basés à Marseille, à Lyon, à Lille et à Toulouse.

Cette équipe nationale est complétée par celles des deux établissements secondaires, Languedoc-Roussillon et La Réunion, qui ont été rattachés à l'Association Nationale en 2009 ainsi que celles de 2 antennes en Nord-Pas de Calais et en Midi-Pyrénées.



Conclusions & perspectives

« Face à l'urbain, rééquilibrer l'humain » ainsi concluions nous notre rapport d'activité de l'an dernier, en formulant le vœu que l'année 2015 soit un signal significatif de cette nouvelle impulsion permettant de « transformer l'ARA et la faire passer du statut d'innovation à celui de levier de l'action publique ».

Que conclure à l'issue de cette rétrospective 2015 et de l'horizon qui s'ouvre en 2016 ?

Certes, que le projet politique « une solidarité à bâtir » et son plan de développement progressent. Les CB se sont mobilisés ; de nouveaux territoires s'inscrivent dans cette dynamique et de nouveaux projets d'ARA ont vu le jour. Nos forces vives - volontaires, bénévoles et salariés - ne cessent de se renforcer, pas seulement sur le plan quantitatif, mais aussi qualitatif.

Mais l'inflexion des politiques publiques vers une reconnaissance et surtout un véritable soutien aux dynamiques d'empowerment n'est pas au rendez vous. La sempiternelle raison budgétaire invoquée par les responsables politiques ou de la haute administration masque autre chose : une véritable cécité culturelle et un esprit de système qui vont à l'encontre de choix de politiques publiques plus affirmés vers le soutien aux innovations sociales « bottom up » c'est-à-dire une confiance accordée aux acteurs sociaux et à leur capacité à entreprendre et à agir pour résoudre eux même des problèmes qu'ils subissent en construisant les bonnes réponses au bon niveau organisationnel et territorial.

Les terribles drames qui ont frappé notre pays et nos concitoyens en début et en fin d'année, ont quelque peu fissuré le mur des certitudes et amené à reposer des questions essentielles comme le « vivre ensemble », l'engagement solidaire et la citoyenneté. Une commission parlementaire a vu le jour en début d'année et 2016 verra l'adoption d'une nouvelle loi « Egalité et citoyenneté ». Mais le « haut de la pyramide » institutionnelle et politique a bien du mal à imaginer les nouvelles formes d'une action publique en quelque sorte « déléguée » aux acteurs sociaux. Dans l'espace « socio-technique » qui est celui des Compagnons Bâtisseurs, c'est-à-dire l'action concrète et quotidienne du chantier de réhabilitation des logements au profit de la « reconstruction » des personnes dans toute leur dimension individuelle et collective, nous sommes confrontés de façon permanente à la domination du modèle technocratique de l'investissement matériel des grands programmes de rénovation urbaine ou d'amélioration de l'habitat, qui ne se soucient que très marginalement de l'appropriation réelle et durable des biens et des équipements produits, par les personnes désignées avec une certaine dose de mépris, de « bénéficiaires ».

Nous disons haut et fort aujourd'hui, qu'il faut réorienter une part significative de ces investissements matériels vers l'investissement immatériel, c'est-à-dire l'accompagnement des habitants dans leur capacité à faire eux-mêmes, et chemin faisant de « faire ensemble » pour une société plus fraternelle et solidaire. Si des élus de droite et de gauche, mais aussi des investisseurs privés sont prêts à réfléchir sur des modalités législatives et réglementaires et de véritables projets à impact social, notre Mouvement Compagnons Bâtisseurs est d'ores et déjà en capacité de formuler des propositions concrètes et opérationnelles. Plus que jamais, nous invitons toutes les bonnes volontés à participer à ce chantier !



• • •

L'AG 2015 en images

« Engagement citoyen des jeunes pour l'amélioration de l'habitat »

C'est autour de cette thématique qu'ont réfléchi une centaine d'acteurs (bénévoles, habitants, volontaires, salariés) du mouvement venus des 11 territoires d'implantation CB au lendemain de l'Assemblée Générale 2015 à Marseille. Au programme : animations ludiques, théâtre forum, ateliers thématiques, et restitution en plénière...















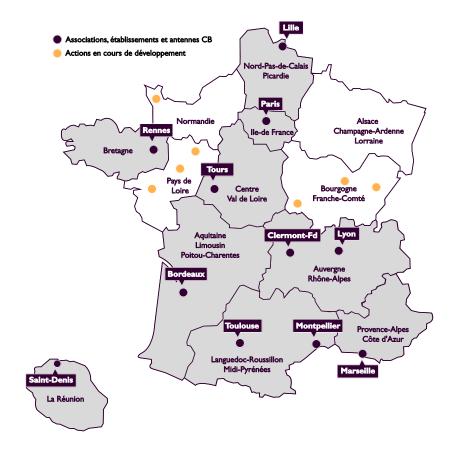






















































AQUITAINE

26 rue Paul Mamert 33800 BORDEAUX Tél.: 05 56 01 30 70 - Fax: 05 56 85 11 96 cbaquitaine@compagnonsbatisseurs.

AUVERGNE

40 rue des Salins - 63000 CLERMONT-FD Tél. : 09 82 51 23 04 cbauvergne@compagnonsbatisseurs.eu

BRETAGNE

22, rue de la Donelière - 35000 RENNES Tél. : 02 99 02 60 60 - Fax : 02 99 02 60 70 cbbretagne@compagnonsbatisseurs.eu

CENTRE VAL DE LOIRE

2, avenue du Général de Gaulle - 37000 TOURS Tél. : 02 47 61 32 10 - Fax : 02 47 66 04 27 cbcentre@compagnonsbatisseurs.eu

ILE DE FRANCE

3 rue de Paradis - 75010 PARIS Tél.: 01 77 14 82 60 cbiledefrance@compagnonsbatisseurs.eu

LANGUEDOC ROUSSILLON

2 rue de la Croisette - 34880 LAVERUNE Tél.: 04 67 92 55 30 - Fax: 04 67 92 48 10 cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.eu

LA RÉUNION

93 rue du Stade de l'Est - Commune Prima 97490 SAINTE CLOTILDE Tél.: 02 62 28 36 99 cbreunion@compagnonsbatisseurs.eu

NORD PAS DE CALAIS

4 rue Courmont - 59000 LILLE Tél.: 03 66 96 43 59 cbnpdc@compagnonsbatisseurs.eu

PROVENCE

7, rue Pons - 13006 MARSEILLE
Tél.: 04 91 50 03 83 - Fax: 04 91 50 04 64
cbprovence@compagnonsbatisseurs.eu

RHÔNE-ALPES

I 6, rue de la Barre - 69002 LYONTél.: 04 72 26 64 39cbrhonealpes@compagnonsbatisseurs.eu

